

Antoine Meillet et la sémantique

Simone Delesalle

Citer ce document / Cite this document :

Delesalle Simone. Antoine Meillet et la sémantique. In: Histoire Épistémologie Langage, tome 10, fascicule 2, 1988. Antoine Meillet et la linguistique de son temps. pp. 25-35;

doi : <https://doi.org/10.3406/hel.1988.2259>

https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1988_num_10_2_2259

Fichier pdf généré le 16/01/2019

Résumé

RÉSUMÉ : Cet article considère le rapport d'Antoine Meillet à la Sémantique, singulièrement à la lumière de son article « Comment les mots changent de sens » paru en 1906 dans Y Année Sociologique. On y confronte les positions de l'auteur avec les thèses de Darmesteter et de Bréal et on y évalue ses appréciations à leur sujet. On s'interroge sur la validité d'une vision sociologique des changements de sens et on analyse les divergences d'interprétation entre Meillet et Bréal en ce qui concerne l'ellipse, la contagion, la polysémie. Meillet ne s'est-il pas intéressé finalement aux causes des changements plus qu'à leurs modes, et au domaine lexical plus qu'au domaine sémantique ?

Abstract

ABSTRACT : This article deals with Meillet's relationship with Semantics, especially with respect to his article "Comment les mots changent de sens", published in 1906 in V Année Sociologique. It compares Meillet's ideas with those of Darmesteter and Bréal and evaluates whether it is valid or not to have a purely sociological view of meaning change, and analyses the differences of interpretation between Meillet and Bréal with respect to ellipsis and polysemy. Was not Meillet, finally, more interested in the cause of meaning change than in the processe of meaning change, and more interested in the lexical field than in the semantic field ?

ANTOINE MEILLET ET LA SÉMANTIQUE

Simone DELESALLE

ABSTRACT : This article deals with Meillet's relationship with Semantics, especially with respect to his article "Comment les mots changent de sens", published in 1906 in *l'Année Sociologique*. It compares Meillet's ideas with those of Darmesteter and Bréal and evaluates whether it is valid or not to have a purely sociological view of meaning change, and analyses the differences of interpretation between Meillet and Bréal with respect to ellipsis and polysemy. Was not Meillet, finally, more interested in the cause of meaning change than in the process of meaning change, and more interested in the lexical field than in the semantic field ?

RÉSUMÉ : Cet article considère le rapport d'Antoine Meillet à la Sémantique, singulièrement à la lumière de son article « Comment les mots changent de sens » paru en 1906 dans *l'Année Sociologique*. On y confronte les positions de l'auteur avec les thèses de Darmesteter et de Bréal et on y évalue ses appréciations à leur sujet. On s'interroge sur la validité d'une vision sociologique des changements de sens et on analyse les divergences d'interprétation entre Meillet et Bréal en ce qui concerne l'ellipse, la contagion, la polysémie. Meillet ne s'est-il pas intéressé finalement aux causes des changements plus qu'à leurs modes, et au domaine lexical plus qu'au domaine sémantique ?

Dans l'œuvre immense d'Antoine Meillet, on a voulu considérer ici un point à la fois particulier et général. Il est particulier en ce que le rapport de Meillet à la Sémantique correspond à un texte précis : « Comment les mots changent de sens », paru dans l'*Année Sociologique* en 1906, et repris en 1921 dans *Linguistique historique et linguistique générale* ; texte qu'on peut rapprocher de « L'état actuel des études de linguistique générale », leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au Collège de France du 13 février 1906. La généralité est liée au fait que dans ce texte et parallèlement à lui, c'est-à-dire dans la Sémantique qui se développe en France à partir des années 1875-1880 jusqu'aux années 1920-1930, disons d'A. Darmesteter à Ch. Bally en passant par M. Bréal et R. de la Grasserie, on peut suivre la double évolution du tournant du siècle concernant la linguistique :

- passage de la linguistique historique et comparée à la linguistique générale ;
- introduction de la psychologie et de la sociologie dans l'étude du langage.

Dans cette évolution, la place de Meillet, en raison de sa compétence en ce qui concerne l'étude des langues indo-européennes, de sa connaissance des vues néo-grammairiennes comme des thèses durkheimiennes, est tout à fait spécifique, comme le montrent d'emblée les symptômes que sont le titre de son article et celui de l'ouvrage dans lequel il l'insère treize ans plus tard. La parution même de l'article dans l'*Année Sociologique* est révélatrice, dans la mesure où elle souligne l'importance que revêtent aux yeux de Meillet les paramètres sociaux ; il est non moins significatif qu'il l'ait intitulé « Comment les mots changent de sens », simple interrogation partielle évoquant un chapitre de roman policier ou de livre pour enfants. En effet, ce titre s'oppose à tous les autres titres de l'ouvrage, qui sont constitués de syntagmes nominaux à noms abstraits, tels « convergences », « différentiation et unification », etc. Serait-ce par hasard pour éviter le mot *Sémantique* ?

Sous cette apparente simplicité plusieurs éléments discursifs peuvent faire sens : parler des *mots*, c'est ne pas parler des expressions ou des phrases. On est dans un domaine purement lexical. Parler du *changement* des mots, c'est se situer 1. dans le cadre de la linguistique « dynamique » selon les termes de La Grasserie et non dans la linguistique « statique », dans l'évolution et non dans un état de langue ; 2. dans une perspective qui n'est pas celle de la polysémie telle que l'entend Bréal, c'est-à-dire celle d'une multiplication de sens à l'intérieur d'un mot, processus perpétuellement constitutif du langage, mais dans celle d'une substitution d'un sens à un autre. Par ailleurs, parler du changement du *sens* des mots, c'est évacuer du champ de l'étude tout ce qui touche aux rapports entre forme et sens. Enfin, dire « *Comment* les mots

changent de sens », ce n'est pas se poser la question du *pourquoi* de ce processus : ce sont des moyens qui sont envisagés et non des causes. Ce qu'on veut donc examiner, c'est le contenu de l'article par rapport à son titre : lui correspond-il totalement, et, si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?

D'autre part, on veut considérer d'un peu près cet article en le reliant aux développements des analyses du sens faites à la même époque par d'autres auteurs, qu'ils appellent ou non leur travail « Sémantique » ; peut-être peut-on par là s'interroger, plus largement, sur la différence / parenté de ces deux titres : *Linguistique historique et linguistique générale* de Meillet, et, un peu plus tard, *Linguistique générale et linguistique française* de Bally. S'opposent d'un côté *Linguistique historique*, c'est-à-dire formation des langues, filiations, comparaison des formes avec en filigrane le paradigme néo-grammairien et de l'autre *Linguistique française* (avec une étude comparée du français et de l'allemand), qui renvoie à une confrontation d'éléments formant deux structures de langue, et en synchronie. Entre les deux et en facteur commun : *Linguistique générale*, où se montre le poids du *Cours de linguistique générale* tiré de l'enseignement de Saussure et qui revêt – remarque bien saussurienne – des valeurs spécifiques selon les termes auxquels il s'oppose.

Par rapport à son titre, le texte de Meillet présente plusieurs points problématiques : Meillet parle-t-il du sens ou du vocabulaire, c'est-à-dire de ce qui englobe des questions de forme et de sens ? En ce qui concerne le sens, quelles sont les implications, pour sa description, de sa thèse sur la discontinuité de la transmission ? Le pourquoi n'envahit-il pas le comment ? Enfin, s'il se préoccupe de causes, comment analyser le statut qu'il accorde au « changement des choses » et à celles qui relèvent de « la répartition des français en groupes distincts » ou en « classes distinctes » ? A propos de ces quatre points on rencontrera les travaux de Darmesteter et de Bréal, auxquels Meillet fait référence ça et là, en les nommant ou non, en reprenant en tout cas fréquemment leurs exemples.

Premier point : est-il question du sens, ou du vocabulaire ? Il est notable que Meillet n'utilise que dans les dernières pages le terme de Sémantique, à propos de la méthode qu'il convient de suivre dans ce domaine. Lorsqu'il se sert de ce terme, c'est pour noter qu'il faut (p. 267)

examiner tout d'abord la forme du mot et son degré d'isolement dans la langue...
[et] se rendre compte de l'influence possible de la forme, du rôle dans la phrase des associations phoniques qu'il éveille.

Et les exemples qu'il donne, tel celui de l'évolution d'*hospitale* à *hôtel*, d'où *hôtelier*, *hôtellerie*, et l'opposition d'*hôpital* à *hospice*, sont plutôt des exemples d'évolution du vocabulaire en diachronie que de Sémantique pure :

à preuve le système de dérivation et celui de la polarisation des doublets. Quant au début de l'article, il traite effectivement des changements de sens ; mais, pour illustrer son principe de la séparation des procès, Meillet, après avoir inscrit la linguistique dans les sciences sociales en raison de son étude des faits concrets « prononciation, mots, formes grammaticales et agencement de phrases », utilise des exemples pris au domaine phonétique, tel celui de *wé* devenu *wa* à travers deux processus différents à Paris et en province : dans le premier cas, innovation phonétique spontanée, dans le second, substitution du français parisien aux parlers locaux. Dans tout le texte, l'importance de l'hétérogénéité sociale dans l'évolution du langage est illustrée par des éléments de linguistique générale :

C'est l'une des principales causes, la principale peut-être, de tous les changements linguistiques, de ceux de la prononciation et de la grammaire comme de ceux du vocabulaire, des changements spontanés comme des emprunts. (pp. 248–49)

Et, en ce qui concerne les emprunts, Meillet mêle toujours, aux exemples de ce qu'il appelle « emprunts » dans le domaine du sens, des exemples d'emprunts de formes : « les éléments étrangers tendent à introduire dans la langue du groupe des éléments de leur propre langage » (p. 249), ou de traduction de termes, ce qui là encore renvoie davantage au domaine du vocabulaire, du rapport forme-sens, qu'à celui du changement du sens des mots.

Second point : la position de Meillet au sujet des processus affectant le *sens* proprement dit. On trouve là une de ses thèses fondamentales, celle de la discontinuité de la transmission : c'est « la condition première qui détermine la possibilité et les modalités de tous les changements linguistiques » (p. 236). Plus précisément, il insiste sur le fait que « tous les changements de forme ou d'emploi que subissent les mots contribuent indirectement aux changements de sens ». Cette affirmation de l'importance de la forme sur les modes de changement du sens va de pair avec une rupture, sur plusieurs points cruciaux, avec la Sémantique telle qu'elle s'était constituée depuis vingt ans avec des ouvrages tels que celui de Darmesteter : *La vie des mots* (1886) et de Bréal : *Essai de Sémantique, Science des significations* (1897). Ainsi, Meillet reproche-t-il explicitement à Darmesteter d'avoir établi une classification des sens qui est une « classification logique » (p. 234) ; à ses yeux *La vie des mots* a pour objet de voir « comment avait varié l'extension et la compréhension des mots » et de chercher « dans les changements de sens l'effet des diverses sortes de métaphores ». Il semble bien que, face à la description minutieuse que fait Darmesteter de l'ensemble des figures (en particulier métaphore, synecdoque, métonymie), Meillet joue ici sur les mots. Darmesteter, certes, intitule la

première partie de son livre : « Conditions ou modes logiques », mais c'est pour l'opposer à ce qui est « Actions psychologiques » et « Conditions philologiques ». D'autre part, à l'intérieur de ces « modes logiques », il procède de fait à des analyses qui se relient non pas à des travaux antérieurs d'ordre logique, mais à des investigations rhétoriques, comme le montre ce passage de *La vie des mots* :

Depuis longtemps, les diverses transformations du sens dans les mots ont été étudiées par les auteurs de rhétoriques, qui leur donnent le nom grec de tropes. Les grammairiens français depuis le XVIII^e siècle en ont fait une analyse détaillée, en particulier Du Marsais, dans un ouvrage resté célèbre. Mais ils se placent au point de vue de l'art d'écrire, non au point de vue linguistique. Or c'est cette dernière considération qui seule importe. (p. 45)

Le but de Darmesteter est donc d'introduire des éléments de rhétorique à l'intérieur d'une perspective linguistique et non de s'insérer dans un cadre logique.

Par ailleurs, Meillet, dans son désir de pointer partout ce qui est discontinuité et rupture dans les évolutions de sens et de s'en tenir à des changements collectifs liés à des extensions ou restrictions de groupes sociaux, met tout particulièrement en question la métaphore. Invoquant Wundt, il refuse que les langues soient faites de métaphores usées, visant par là, vu les exemples qu'il prend, aussi bien les travaux de Darmesteter que ceux de Bréal. Reprenant ainsi le cas des termes empruntés à la langue des marins (accoster, arriver, échouer, etc.), il considère que leur passage dans la langue commune ne peut être qualifié de métaphore :

ils y passent non avec une valeur étymologique qu'ils ont perdue, mais avec la valeur qu'ils ont acquises : l'idée d'arriver au rivage qui pour un marin subsiste obscurément dans *arriver* est alors éliminée sans même qu'on y prenne garde, car elle n'était plus aperçue. (p. 260)

Et il conclut qu'il n'y a pas, dans l'emprunt des mots aux langues spéciales, à « chercher un procès indépendant de changement de sens ». Or, Darmesteter pas plus que Bréal ne prétendent que dans le passage d'une langue spéciale à une langue commune, les mots gardent leur valeur étymologique : ils ont montré assez nettement leur méfiance vis-à-vis de l'étymologie et leur attachement à l'analogie et à la « logique du langage » pour qu'on ne leur fasse pas ce reproche. Ils se situent également dans la discontinuité, mais en distinguant deux plans, que semble parfois mêler Meillet dans son refus de la métaphore. Cette distinction s'opère chez eux d'un côté par l'analyse de la catachrèse, de l'autre par une différenciation explicite entre usage et analyse du chercheur.

La catachrèse, autrement dit l'abus, c'est justement la figure de l'oubli : l'oubli d'un premier sens qui fait qu'on n'appréhende plus que le second. C'est ainsi que l'on peut dire, comme le note Darmesteter, « un pavé en bois » ; et, comme le précise Bréal :

La catachrèse n'existe que pour les premiers temps et pour celui qui s'attache à la lettre : pour le commun des hommes, ces expressions ne tardent pas à être naturelles et légitimes. (p. 122)

Pour lui, la catachrèse est « l'acte émancipateur du mot », c'est « la loi même qui dirige tous les changements de sens ». Est donc affirmée ici, et chez ces deux auteurs, la discontinuité qui affecte la conscience collective et la possibilité de l'effacement des métaphores. Mais est distingué en même temps ce qui est conscience dans l'usage et ce qui est recherche du Sémanticien sur le langage et sa logique. Comme dans d'autres occasions, on constate que si Meillet place des phénomènes tels que la catachrèse dans ce qu'il appelle le changement des choses, qui a fait que l'on peut dire « papier de chiffon », ou « plume de fer », et auquel il rattache d'une manière parfois forcée des changements d'ordre social, les deux Sémanticiens les inscrivent dans le développement même du langage, que ce soit d'une manière plus organiciste chez Darmesteter, plus structurale chez Bréal. Mais les deux – et là-dessus Bréal est très clair – distinguent usage et travail du linguiste, en tant qu'il a à rétablir la continuité perdue :

le peuple n'a que faire de remonter dans le passé : il ne connaît que la signification du jour. On a ingénieusement rappelé à ce propos les hardis grimpeurs qui retirent sous leur pied droit le crampon qui les soutenait, après qu'ils ont mis le pied gauche sur le suivant. Le linguiste est seul à chercher la trace de ces mobiles échelons. (p. 293)

Trois autres exemples, parmi ceux que Meillet empruntent à Bréal, nous serviront à montrer comment ces deux auteurs s'opposent non sur les faits mais sur l'interprétation des faits : ils concernent l'ellipse, la contagion et la polysémie. Tout d'abord l'exemple de *iecur*, « foie » en latin, alors que le français *foie* vient de *ficatum*. Bréal note que ce glissement vient du nom d'un plat, *iecur ficatum* : foie garni de figues. Quant à Meillet, il souligne dans son article que « le vieux mot indo-européen du foie, fidèlement conservé par le latin *iecur* a disparu de toutes les langues romanes au profit d'un mot de la langue des cuisiniers » (p. 264) ; il se sert donc de cet exemple pour insister sur le passage d'un mot d'une langue spéciale à la langue commune. Bréal n'avait pas le même objet : il précisait certes qu'il y avait là passage par la langue des cuisiniers, mais mettait l'accent sur le fait que linguistiquement c'est un cas d'ellipse, illustrant sa thèse d'ensemble :

Nous concluons qu'en matière de langage, il y a une règle qui domine toutes les autres : une fois qu'un signe a été trouvé et adopté pour un objet, il devient adéquat à cet objet. Vous pouvez le tronquer, le séduire matériellement : il gardera toujours sa valeur. A une condition, toutefois, savoir que l'usage qui attache le signe à l'objet signifié reste ininterrompu » (p. 301)

Est exprimée ici de manière positive une loi qui est l'envers de la thèse de Meillet sur les ruptures et discontinuités qui font que les intermittences de l'usage rendent impératifs les recours à ce qu'il appelle des « emprunts intérieurs ». Dans une analogie avec le système des formes et avec les relations entre langues, il définit en effet ainsi l'emprunt :

un mot peut porter toutes les marques phonétiques et morphologiques auxquelles on reconnaît un mot non emprunté ; il peut même avoir subsisté sans interruption dans la langue et être néanmoins au fond un mot *emprunté* si, pendant un temps plus ou moins long, il n'a plus fait partie de la langue commune et s'il a été employé seulement dans les groupes sociaux particuliers. (p. 253)

Et c'est dans cette rubrique qu'il classe les mots *pondre, traire, couvrir, muer* (cf. les mots latins *ponere, trahere, cubare, mutare*). Darmesteter, puis Bréal, voyaient certes en eux également des illustrations d'une restriction du sens à un domaine précis : celui de la ferme ; mais ils insistaient, plutôt que sur la rupture entre un groupe social et un autre – ce que fait Meillet en parlant d'emprunt – sur le phénomène sociolinguistique avant la lettre de ladite restriction et se plaçaient dans la continuité d'une civilisation et le renforcement du processus qu'avait opéré la pluralité des verbes en question.

La contagion : il convient de préciser que chez Bréal il s'agit d'une loi reliée à l'association des idées et qui concerne l'influence syntagmatique qu'un mot peut exercer sur l'un de ses voisins. C'est ainsi qu'il montre la naissance en tant que particules négatives à part entière de (*ne*) *pas, point, rien, plus, aucun, personne, jamais*, qui au départ n'avaient pas de sens négatif. Meillet reprend cet exemple en précisant à juste titre que « *pas, rien, personne* sont négatifs par eux-mêmes dans la langue familière et courante » (p. 240), lorsqu'il évoque – brièvement – les causes proprement linguistiques des changements de sens ; mais il insiste surtout sur la différenciation dans l'usage des doublets *pas, point, mie* :

du jour où l'un de ces mots a pris une valeur négative, il a éliminé les autres : *mie* est sorti de tout l'usage français, *point* de l'usage de la langue parlée, et il n'est resté que *pas*, lequel a cessé d'être une détermination de la négation pour devenir lui-même la négation usuelle en français parlé. (p. 248)

Et il pose que ceci, qui constitue une innovation linguistique, n'a pu se produire que dans de petits groupes fermés où l'individu devait marquer sa

solidarité avec le groupe étroit dont il fait partie. Thèse, on le voit, d'inscription plus sociologique que linguistique.

Dernier point : la polysémie. C'est Bréal, ne l'oublions pas, qui a baptisé une notion correspondant à la dynamique fondamentale du langage. Tout en observant – ce que ne désavouerait pas Meillet – que « le langage, outre qu'il a ses lois à lui, reçoit le contre-coup des événements extérieurs », mais en ajoutant – ce que cette fois désavouerait Meillet – que « ces événements échappent à toute classification » (p. 143), il note qu'à ses yeux le changement de sens est souvent un accroissement de sens :

le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils coexistent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret [...]. A mesure qu'une signification est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de formes, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie. (p. 143)

Bréal illustre en particulier ce processus par l'exemple du mot *opération*; il nous faut citer certaines phrases que reprend Meillet textuellement dans son article, afin d'examiner les différences d'interprétation entre les deux auteurs :

A mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différents groupes d'hommes : ni l'état d'esprit ni la direction de l'activité ne sont la même chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de la même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle se fixe et finit par y adhérer. (p. 244)

Ici, Meillet fait une coupure qui nous paraît intéressante – on va le voir – et enchaîne sur :

Au mot d'*opération*, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler ; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne, etc. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie, marque de son empreinte les mots de la langue commune. (p. 244)

Bréal insiste sur le fait qu'*opération* est un mot de la langue commune, qui prend diverses nuances en fonction du groupe social qui l'emploie et dans telle ou telle circonstance discursive. Meillet utilise différemment ce texte, dans la mesure où il le commente ainsi :

un mot qui, dans la langue commune d'une société a un sens étendu s'applique, dans un des groupes restreints qui existent à l'intérieur de cette société, à des objets plus étroitement déterminés et inversement. (p. 245)

Il y a là une des thèses fondatrices de Meillet : à restriction de groupe correspond restriction de sens et vice-versa. Or, ce faisant, il durcit et schématise la pensée de Bréal, en enlevant en particulier la dimension discursive qu'on y trouvait et la souplesse d'emploi qui y était signalée, ce que montre la phrase omise :

L'habitude, le milieu, toute l'atmosphère ambiante détermine le sens du mot et corrige ce qu'il avait de trop général. Les mots les plus larges sont par là même ceux qui ont le plus d'aptitude à se prêter à des usages nombreux. (Bréal 1897 : 285)

Ceci ne convenait pas à la perspective de Meillet, qui visait à distinguer et non à rassembler, à diviser en groupes et non à moduler des utilisations, bref à séparer les sens en une homonymie ramenable aux séparations de formes : on aboutit ainsi à une concurrence de mots identiques, au lieu de saisir les potentialités sémantiques d'un mot permettant de varier indéfiniment ses emplois dans le discours. C'était justement cette souplesse qui permettait à Bréal de poser la polysémie et c'est également la raison pour laquelle Meillet ne parle pas de polysémie mais de changement.

A la lumière de ces comparaisons on peut considérer le troisième point problématique de l'article : y est-il exactement question des *modes* du changement ? En fait, il semble que l'investigation du *comment* y disparaisse au profit de celle du *pourquoi*. Meillet souligne en effet à plusieurs reprises son souci de rechercher les *causes*, (*les causes efficientes*, dit-il) du changement sémantique. Disciple de Durkheim, il veut insérer cette partie de la linguistique dans les sciences sociales naissantes. Or, ses prédécesseurs se souciaient également des causes, mais dans une autre perspective : si Darmesteter se préoccupait du *comment* dans sa recherche des « modes logiques », il se souciait du *pourquoi* dans la partie consacrée aux « actions psychologiques », dans lesquelles se trouvent de nombreux éléments relevant de la société et des civilisations. De même – et encore davantage – Bréal a-t-il inséré dans son *Essai* des considérations d'ordre sociologique dans l'élaboration de ses lois sémantiques, dans un processus qui se situe en quelque sorte à l'envers de celui qu'envisage Meillet : « la diversité du milieu social », écrit-il, « n'est pas la seule cause qui contribue à l'accroissement et au renouvellement du vocabulaire ». Mais il est vrai qu'il attache une importance toute particulière à la constitution de ces lois, se montrant globalement novateur tant en ce qui concerne la saisie de la structure d'une langue, de la dimension syntagmatique, des interactions mouvantes des termes du vocabulaire que du rôle de l'interlocution et de la subjectivité langagière. Bref, les deux sémanticiens subordonnent le *pourquoi* au *comment*, avec, comme visée, une diachronie avant la lettre.

Meillet au contraire nous semble utiliser le domaine lexical davantage que le domaine Sémantique, et avoir pour objet l'affirmation de principes d'ordre sociolinguistique avec çà et là des risques d'ambiguïté. Un point à ce sujet, que nous nous contenterons d'évoquer : il s'appuie sur la thèse générale que « c'est de l'hétérogénéité des hommes de même langue que procèdent avant tout le plus grand nombre de changements de sens » (p. 243) et qui s'exprime plus loin ainsi :

les conditions psychiques étant constantes [...] si l'on veut expliquer la variation, il faut introduire la considération d'un élément variable lui-même, et, étant donné les conditions du langage, cet élément ne peut être que la structure de la société où est parlée la langue considérée. (p. 267)

C'est à partir de là qu'il pose le principe suivant : les mots qui ont dans la langue commune un sens étendu acquièrent un sens plus restreint lorsqu'ils passent dans un groupe déterminé et vice-versa. Ce principe nous paraît devoir être mis en question, d'une part en ce qu'il repose sur une analogie entre groupes sociaux et sens linguistique ; d'autre part en raison du caractère multi-forme de ce qui est appelé groupes sociaux : ainsi Meillet parle-t-il des « groupes sociaux qu'on nomme des nations » (p. 230), de « l'existence de groupements sociaux à l'intérieur du milieu où une langue est parlée » (p. 257), enfin des « groupes particuliers qui sont en relation avec des groupes pareils dans les trois pays parlant d'autres langues » (p. 249). Le rapport entre les trois types de groupes sociaux n'est pas exactement clair et l'on ne peut qu'être en accord avec la conclusion large et prudente de l'auteur : « les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour cause *principale* la différenciation des éléments qui constituent les sociétés » (p. 271 ; c'est nous qui soulignons).

Dans cet article de 1906, Meillet se situe donc doublement par rapport au travail des sémanticiens : d'une part il veut ajuster au domaine du sens une méthode d'analyse des formes à travers les langues indo-européennes, d'autre part il veut appliquer directement au domaine sémantique des principes d'ordre sociologique. On peut noter brièvement, en conclusion, qu'entre 1906 et 1921, date d'insertion de l'article dans *Linguistique historique et linguistique générale*, la Sémantique, sous un nom ou sous un autre, ne cessait de se développer : à preuve le travail de La Grasserie qui, méconnu et d'ailleurs éreinté par Meillet en 1909 dans le *BSL* (n° 57, p. 65), étendait ses investigations, statiques et dynamiques, aux différentes langues du monde, et analysait dans le détail les langues des différentes classes sociales ainsi que les formes linguistiques imposées aux locuteurs par la société ; à preuve également les ouvrages de Bally qui, avec son *Traité de stylistique* et *Le langage et la vie*, donnait une

nouvelle approche de la synonymie et prenait en compte la dimension de l'expressivité langagière (dans ce même numéro du *BSL*, Meillet fait un compte rendu du *Traité de stylistique* dans lequel il souhaite que les recherches de stylistique portent désormais « directement et non plus obliquement, sur toutes ces variétés que déterminent les diverses relations sociales » (p. 221)) ; enfin, on ne doit pas oublier la publication du *Cours de Linguistique générale* en 1916.

Bref, pendant cette période se développent divers aspects de l'analyse du sens ; or Meillet semble s'être situé à côté de ce développement et en dehors de lui. Cette attitude correspond d'ailleurs à ce qu'il écrivait en 1906 à propos de Bréal, auquel il reprochait de ne pas avoir, en Sémantique, élaboré un « système complet et fermé » (p. 234). Ce qui est là reproche de la part de Meillet serait plutôt une louange à nos yeux, dans la mesure où Bréal élaborait justement un système ouvert et perfectible, dans lequel d'autres approches pouvaient s'inscrire, alors que Meillet tendait à enfermer l'évolution du sens dans des causes sociales externes et sur le modèle des changements de forme. C'est dans cette perspective que ces propos de Georges Dumézil interviewé en 1986 (*L'Express*, 5-11 sept.) prennent une force particulière :

Bréal avait le sentiment du provisoire et du progrès indéfini de la recherche [...]. Au temps de Meillet, le travail comparatif sur les langues indo-européennes paraissait avoir atteint la perfection. Meillet a vu grandir Benveniste [qui] le dérangeait, en ajoutant quelques étages à l'édifice superbe dont il croyait avoir posé le toit.

RÉFÉRENCES

- Bally, Charles (1909). *Traité de stylistique française*. Rééd. Paris : Klincksieck, 1951.
 Bally, Charles (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Genève : Francke.
 Bréal, Michel (1897). *Essai de sémantique, science des significations*. Paris : Hachette.
 Darmesteter, Arsène (1886). *La vie des mots*. Paris : Delagrave.
 Delesalle, Simone (1987). « Vie des mots et science des significations : Arsène Darmesteter et Michel Bréal » in *DRLAV* n° 36-37, pp. 265-314.
 Gordon, Terrence W. (1982). *A History of Semantics*. Benjamins.
 La Grasserie, Raoul de (1908). *Essai d'une sémantique intégrale*. Paris : Leroux.
 Meillet, Antoine (1906). « Comment les mots changent de sens » in *Année sociologique*, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion.
 Nerlich, Brigitte (1986). *La pragmatique*. Francfort : Peter Lang.
 Reçu août 1988

Université de Paris VIII
 adresse de l'auteur :
 6, avenue Paul Appel
 75014 Paris